## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

# Autres organismes La Monnaie de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

## Décision n° 2019-17 du 1er avril 2019 portant délégation de signature

Le président-directeur général de La Monnaie de Paris,

Vu le code monétaire et financier, et notamment ses articles L. 121-1 à L. 121-6;

Vu la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007, notamment son article 36;

Vu le décret n° 2007-259 du 27 février 2007 portant statut de l'établissement public La Monnaie de Paris et modifiant le code monétaire et financier (partie réglementaire);

Vu le décret du 27 novembre 2018 portant nomination de M. Marc Schwartz aux fonctions de président-directeur général de La Monnaie de Paris;

Vu la décision du conseil d'administration du 21 novembre 2018 portant sur les délégations consenties par le président-directeur général;

Vu la décision du conseil d'administration du 27 mars 2019 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président-directeur général,

Décide:

#### Article 1er

Délégation permanente est donnée à M. Lionel Ramos, responsable du service clients, à l'effet, dans la limite de ses attributions et au nom du président-directeur général, de signer tous les avoirs inférieurs à 500 € (HT) (cinq cents euros toutes hors taxes), exclusivement sur les factures consécutives aux achats réalisés en vente à distance.

### Article 2

La présente délégation est consentie jusqu'à la date à laquelle la décision du conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice 2019 de l'établissement sera exécutoire. Elle peut être retirée à tout moment par le président-directeur général.

## Article 3

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 1er avril 2019.

Le président-directeur général, Marc Schwartz

Le responsable du service clients,
LIONEL RAMOS
Signature sous la mention manuscrite :
« Lu et approuvé, accepte les présents pouvoirs »

La directrice générale adjointe, directrice des productions d'art, CATHERINE DISTLER